

Agriculteur/-trice CFC



Nature des tâches

L'agriculteur, en tant que chef d'exploitation, fournit pour le marché différents produits alimentaires indispensables, dont certains devront encore être transformés. Il gère une exploitation agricole ou une branche d'une grande entreprise. Ses domaines d'activité sont: l'élevage de bétail, la culture fruitière et l'agriculture. Son souci principal est de fournir des produits sains et conformes aux normes du marché. Il utilise pour son travail quotidien des machines et des installations modernes telles que des trayeuses, des tracteurs, des faucheuses, des moissonneuses-batteuses. Il travaille beaucoup en plein air et organise lui-même ses journées, souvent très longues. Du fait de l'exploitation qu'il fait des champs et des forêts, une proportion importante se transforme en sites naturels et soignés qui constituent dès lors des espaces de villégiature.

Conditions d'admission

Le métier d'agriculteur est très diversifié. Il exige: plaisir du contact avec la nature, les animaux et les plantes, bonne constitution physique, habileté manuelle, sens de l'observation, sens technique, autonomie, résistance, sens de l'organisation, esprit d'entreprise, ouverture d'esprit face aux nouveautés, goût de l'apprentissage.

Formation

Formation professionnelle initiale de 3 ans. Formation pratique dans une exploitation agricole reconnue; les apprenant/es peuvent changer chaque année d'entreprise formatrice. Les cours interentreprises complètent la formation pratique.

L'école professionnelle supérieure d'agriculture n'est accessible qu'après un apprentissage réussi.

Pour les personnes ayant déjà obtenu un CFC dans le champ professionnel de l'agriculture, la formation dure en règle générale 1 an.

Pour les jeunes davantage orientés vers la pratique il existe une formation initiale de 2 ans, voir le métier d'agropraticien/ne AFP. La réussite à l'examen donne l'attestation fédérale.

Perspectives

Cours divers organisés par les écoles d'agriculture.

Formation de chef/fe d'exploitation.

Brevet fédéral de chef/fe d'exploitation agricole, de spécialiste en soin des arbres ou d'agro-commerçant/e.

Diplôme fédéral d'agriculteur/-trice (maîtrise).

Formation de technicien/ne ES en agro-alimentaire.

Formation d'ingénieur/e HES (BSc) en agronomie ou en technologies du vivant.

Technicien/ne en insémination; centre d'enseignement zootechnique de Rambouillet (France) ou cours de la FSIA.

Chef d'exploitation, que ce soit en tant que propriétaire, fermier ou administrateur / Contremaître: responsable soit de l'exploitation en entier, soit d'un secteur spécifique (p. ex. le cheptel) / Spécialisation p. ex. comme laitier, conducteur de tracteur, personne s'occupant des porcs, des arbres.